Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) consultant(e) chargé/e de l'élaboration d'un manuel de procédure et un guide de formation pour le développement et la mise en place d'un programme d'autonomisation et de leadership féminin

TERMES DE REFERENCE

- **Nombre de jour de la prestation : 45 jours**
- **Date de début indicative : 01 juillet 2025**
- **Date de fin indicative : 30 octobre 2025**

La présente consultation est ouverte exclusivement aux consultant.es individuel.les.
Les offres reçues au nom de sociétés ne seront pas prises en considération.

1. Contexte

Le programme de préparation à la réinsertion des femmes détenues est conçu pour offrir un soutien exhaustif et personnalisé aux femmes incarcérées, dans le but de faciliter leur transition de la prison à la société. Ce programme reconnaît les défis uniques auxquels les femmes détenues peuvent être confrontées et met l'accent sur plusieurs aspects essentiels pour assurer une réhabilitation et une réinsertion réussie.

L'un des piliers du programme est l'éducation et la formation professionnelle par lequel les femmes détenues ont accès à des cours d'alphabétisation, des formations académiques et des programmes de développement des compétences professionnelles. Ces initiatives visent à améliorer leurs perspectives d'emploi une fois libérées. Les détenues peuvent suivre des formations dans divers métiers, ce qui non seulement accroît leur employabilité, mais aussi leur donne les outils nécessaires pour subvenir à leurs besoins et éviter la récidive.

Un autre aspect fondamental du programme est le soutien psychologique et social. Les femmes incarcérées reçoivent des services de conseil pour les aider à gérer le stress, les traumatismes et les problèmes de santé mentale. Des sessions de thérapie de groupe et individuelle sont organisées pour aborder des questions comme la dépendance, les abus et les problèmes familiaux. Ce soutien psychologique est essentiel pour aider les détenues à reconstruire leur vie et à se préparer mentalement et émotionnellement à leur réintégration dans la société.

Le développement personnel et le renforcement de l'estime de soi sont également des composantes importantes du programme. Des ateliers et des activités sont organisés pour aider les détenues à renforcer leur confiance en elles, à améliorer leurs compétences en communication et à apprendre à résoudre les conflits. Les activités artistiques et créatives sont encouragées comme moyen de développement personnel et de thérapie, offrant aux femmes une chance de s'exprimer et de trouver un exutoire positif.

Le programme met également l'accent sur la préparation à la vie quotidienne. Les détenues apprennent des compétences essentielles comme la gestion financière, la recherche d'emploi, la gestion du temps et la planification familiale. Elles reçoivent des informations sur les ressources communautaires disponibles après leur libération, ce qui leur permet de mieux se préparer à la vie en dehors de la prison et de s'intégrer plus facilement dans la société.

Pour les mères détenues, des programmes spécifiques de soutien à la parentalité sont mis en place. Ces programmes incluent des conseils en parentalité et des opportunités pour maintenir et renforcer les liens avec leurs enfants. Des efforts sont faits pour faciliter les visites familiales et fournir un soutien pour les enfants de détenues, reconnaissant l'importance des relations familiales pour la stabilité émotionnelle et sociale des femmes.

La création de réseaux de soutien et de mentorat est une autre composante clé du programme. Des programmes de mentorat sont mis en place où des anciennes détenues, réinsérées avec succès, peuvent soutenir et guider celles qui sont encore incarcérées. Des réseaux de soutien avec des organisations communautaires, des services sociaux et des employeurs potentiels sont également établis pour offrir un filet de sécurité aux femmes libérées. Par ailleurs, un modèle de mentorat dans les espaces familiaux, mis en place par la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR), est également intégré afin de mieux préparer la sortie des femmes détenues. Ce modèle repose sur l'implication des membres de la famille à travers des dynamiques d'échange et de partage, favorisant une planification concertée de l'inclusion socio-économique après la libération.

Enfin, la planification de la réinsertion est une étape essentielle du programme. Chaque détenue bénéficie d'un plan de réinsertion individualisé, élaboré en collaboration avec des travailleurs sociaux et des conseillers. Ce plan prend en compte les besoins spécifiques de chaque femme et prévoit un suivi post-libération pour s'assurer qu'elles ont accès aux ressources nécessaires et qu'elles reçoivent un soutien continu.

2. Objectif et résultats attendus :

La mission vise à conceptualiser un programme holistique et intégré pour l'autonomisation et le leadership des femmes détenues, en particulier les jeunes filles en situation de précarité (notamment les NEET[1]) et les femmes ayant bénéficié de formations professionnelles au sein des établissements pénitentiaires. L'objectif principal est de développer un **manuel de procédure détaillé** ainsi qu'un **guide pratique de formation** pour le développement et la mise en place de programmes d'autonomisation et de leadership féminin**,** afin de standardiser et d'optimiser les processus opérationnels et de garantir une mise en œuvre cohérente, efficace et durable de ce programme

Ce programme mettra l'accent sur :

- L'adoption d'approches innovantes à la fois sociales et économiques, favorisant l'inclusion socio-économique des femmes détenues dès leur incarcération et tout au long de leur parcours de réinsertion.
- Le développement de réseaux de mentorat incluant d'anciennes détenues réinsérées avec succès, mobilisées pour accompagner celles encore incarcérées, et la mise en place de **modèles de mentorat familial**, conçus par la DGAPR, pour impliquer activement les familles dans la préparation à la libération, via des espaces d'échange, de dialogue et de planification de l'inclusion post-carcérale.
- La planification individualisée de la réinsertion en collaboration avec des travailleurs sociaux, des conseillers et les partenaires communautaires, incluant un suivi post-libération afin d'assurer l'accès aux ressources, le soutien psychologique et l'intégration professionnelle des femmes libérées.

- **Résultats attendus :**

  - ✓ Un programme d'autonomisation et de leadership des femmes détenues est développé
  - ✓ Un manuel de procédures pour la mise en place du programme est élaboré.
  - ✓ Un programme de formation des cadres de la DGAPR et des femmes détenues est développé
  - ✓ Un plan de suivi et d'évaluation du programme est développé

- **Cible et acteurs impliqués :**
  - ✓ Personnel de la DGAPR (Cadre de la direction de l'action sociale, assistants sociaux et cadre de l'action sociales des établissements)
  - ✓ ONGs thématiques partenaires de la DGAPR.

[1] NEET : Jeunes de 15 à 24 qui ne sont ni à l'Ecole, ni à la Formation, ni à l'Emploi.

3. Rôles du/ de la consultant.e : Le/la consultant.e. devra :

- **Analyser les meilleures pratiques internationales et nationales** en matière d'autonomisation et de leadership féminin en milieu carcéral, en mettant un accent particulier sur les approches innovantes intégrées (sociales, économiques, familiales) destinées aux jeunes filles et femmes détenues, notamment celles en situation de précarité ou classées NEET.
- **Concevoir et structurer un manuel de procédure clair, cohérent et opérationnel**, couvrant l'ensemble des dimensions du programme : les objectifs et principes directeurs, les stratégies d'intervention, les activités clés, les modalités de coordination, les indicateurs de performance ainsi que le système de suivi et d'évaluation.
- **Développer un guide pratique de formation**, incluant des modules pédagogiques détaillés sur l'autonomisation , le leadership, l'approche basée sur les droits, la gestion du mentorat, et la mobilisation des familles, avec des objectifs d'apprentissage clairs et des méthodes pédagogiques adaptées.
- **Concevoir des supports et outils pédagogiques complémentaires**, tels que des présentations, fiches pratiques, vidéos explicatives, outils d'évaluation (quizz, mises en situation, grilles d'auto-évaluation, questionnaires de satisfaction) pour mesurer l'acquisition des compétences et l'efficacité des sessions.
- **Appuyer le démarrage de la mise en œuvre du programme**, en fournissant un accompagnement technique aux responsables de programme pendant la phase de lancement, en vue d'assurer une appropriation progressive, une adaptation contextuelle des outils, et une intégration harmonieuse des nouvelles approches dans les pratiques professionnelles.

4. Livrables :

À l'issue de son appui, le /la consultant.e devra remettre :

- ✓ Une note méthodologique de la mission,
- ✓ Un programme d'autonomisation et de leadership des femmes détenues
- ✓ Un manuel de procédures pour la mise en place du programme.
- ✓ Un programme de formation des cadres de la DGAPR et des femmes détenues
- ✓ Un plan de suivi et d'évaluation du programme

5. Profil du consultant(e) :

Consultant(e) national (ou équipe de consultants) ayant :

- Diplôme universitaire supérieure (minimum bac+5) en sciences Sociales sciences humaines, sciences économiques, Sciences de gestion, sciences d'éducations et/ou toute autre discipline en lien avec la thématique de la mission ;
- 7 ans d'expérience dans le développement des programmes de développement en faveur des femmes et filles
- Expertise confirmée en matière d'élaboration des manuels de procédure/et guide de formation, la production de rapports, analyses, en matière des thématiques économique managériaux et entrepreneuriales et sociales, planification d'entreprise ;
- Connaissance et expérience des politiques du système carcéral, de l'autonomisation socio-économique et de l'inclusion sociale et la réinsertion ;
- Expérience avec le Système des Nations Unies et / ou le mandat de UNFPA,
- Connaissance du contexte du pays concernant le système carcéral, les droits humains et l'écosystème socio-économique du pays,
- Bonne capacité de coordination, de gestion, d'adaptation, et capacités de travailler avec des équipes pluridisciplinaires,

- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis, autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation,
- Bonne compétence en rédaction et en communication en français et arabe.

6. Déroulement de la consultation

Afin de répondre aux objectifs de la consultation, le/ la consultant (e) ou groupe de consultant doit élaborer une note méthodologique qui résume la démarche et les étapes de la consultation.

Le/la consultant (e) doit collaborer étroitement avec la DGAPR et l'UNFPA pour la réalisation de cette activité selon la note méthodologique validée.

7. Modalités contractuelles et financières

La consultation sera conduite par l'UNFPA Maroc en parfaite coordination avec la DGAPR.
Le / la/ les consultant.e.s percevra :

Livrables	**% Paiement**
Note méthodologique de la mission	20%
✓ Programme d'autonomisation et de leadership des femmes détenues ; et ✓ Manuel de procédures pour la mise en place du programme	40%
✓ Un programme de formation des cadres de la DGAPR et des femmes détenues ✓ Un plan de suivi et d'évaluation du programme	40

8. Durée de la consultation :

La consultation est prévue pour une durée de 45 jours ouvrables sur une période de **4 mois maximum** entre le **01 Juillet** et le **30 Octobre 2025** suivant le calendrier provisoire ci-dessous qui comprend les principales phases et les activités clés du processus de la réalisation de la mission.

- **Phase de démarrage :** 3 jours ouvrables pour la finalisation et la validation de la note méthodologique ;
- **Phase de terrain** : 35 jours ouvrables ;
- **Phase de présentation et de validation des livrables** : 7 jours ouvrables pour la finalisation du modèle et du manuel de procédures de sa mise en œuvre ;

La consultation est prévue pour une durée de **4 mois**, avec des phases d'élaboration et de développement du modèle et de la formation ainsi que la validation des livrables.

9. SOUMISSION DE L'OFFRE

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Une note technique présentant l'approche méthodologique proposée pour l'exécution des prestations susmentionnées avec un planning faisant ressortir les principales phases de réalisation de la consultation et une estimation du nombre de jours par phase ;

- Le CV mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec cet appel à consultation et les attestations de référence (3 au minimum), ou manuel de procédures / rapports similaires.

- Au moins 3 attestations de références pour des consultations et missions similaires.

L'offre financière : L'offre financière, en dirhams (MAD), devra comprendre pour chacune des prestations le nombre de jours estimés et les taux journaliers y compris les **frais de déplacement** et **toutes autres charges liées à la réalisation des prestations.**

10. EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes :

- L'évaluation de l'offre technique.
- L'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les offres seront jugées sur les critères suivants :

- La valeur technique de l'offre : note sur 100, pondération 60 %.
- L'offre financière : note sur 100, pondération 40 %.

- ***L'évaluation des offres techniques:***

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références ; Analyse technique comparative des offres : Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres et seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 60 points qui représente 60 % de la note maximale des offres techniques (100 points).

Critère	Description	Notation (sur 100)
Etude et diplôme	Diplôme universitaire supérieure (minimum bac+5) en sciences Sociales sciences humaines, sciences économiques, Sciences de gestion, sciences d'éducations et/ou toute autre discipline en lien avec la thématique de la mission ; • Master ou Bac+5 : 15 points • Licence ou inférieur à Bac+5 : 0 points	15
Expertise et expérience du consultant	Expérience dans le développement des programmes de développement en faveur des femmes et filles Plus de – 7 ans d'expérience : 10 points – 5 à 7 ans : 7 points – Moins de 5 ans : 5 points Expertise confirmée en matière d'élaboration des manuels de procédure/et guide de formation, la production de rapports, analyses, en matière des thématiques économique managériaux et entrepreneuriales et sociales, planification d'entreprise : – Plus de 5 ans d'expérience : 10 points – 3 à 5 ans : 7 points – Moins de 3 ans : 5 points Expériences similaires : – > 3 expériences : 10 points – = 3 expériences : 8 points – 2 expériences : 5 points – 1 expérience : 2 points	30
Qualité et référence des travaux réalisés	Nombre d'attestations de référence en lien avec cet appel à consultation : – > 3 attestations : 20 – = 3 attestations :15 – 2 attestations :10 – 1 attestation :5	20
Note méthodologique (NM)	– Pertinence et innovation dans les concepts proposés, démontrant une parfaite compréhension des objectifs pour répondre aux objectifs des TDRs : 25 points – NM répond aux objectifs de la prestation avec détail des missions : 20 points – NM conforme aux objectifs de la prestation et partiellement détaillée : 15 points – Une simple reprise des objectifs de la prestation des TDRs : 10 points	25
4. Organisation et calendrier	Faisabilité du planning proposé par le prestataire pour respecter les délais mentionnés dans les TDRs : – Planning réaliste et bien détaillé : 10 points – Planning acceptable avec risques modérés : 5 points – Planning insuffisant ou irréaliste : 0 point	10

- ***L'analyse financière comparative des offres :***

A l'issue de la phase d'évaluation des offres techniques, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins-disant.

- ***L'analyse des technico-financière :***

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants : 60% pour l'offre technique et 40% pour l'offre financière.

N=0,6*T+0,4*F

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation. Le/la/les candidat.es retenu.es recevra/recevront un courrier par mail l'invitant à se présenter à engager les procédures de consultation.

11. DEPOT DE DOSSIER DES CANDIDATURES

Les consultants(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer des pièces jointes en format PDF et dans deux fichiers séparés doivent contenir l'offre technique (CV, note méthodologique et calendrier) et l'offre financière.

Les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante : hr@unfpa.org

L'objet du mail doit indiquer « **APPEL A CANDIDATURE : PROGRAMME D'EMPOWERMENT ET LEADERSHIP FEMININ- DGAPR**».

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **29 Juin 2025 à 23h00**, date et heure limites de réception des offres. Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.